

**EXTRAIT du COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS
ET DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
CLERMONT-SOUBIRAN
SEANCE DU : 8 juillet 2021**

Le Conseil Municipal s'est rendu sur le site du Chemin de Galilée et Point de vue pour faire un état des lieux et réfléchir à un futur aménagement du site (table d'orientation, bancs, plantations d'arbres, pose équipements de sécurité...). Il y aura possibilité de faire appel à un architecte paysagiste.

En préambule, le Maire informe le Conseil que nous sommes dans l'attente du PV de bornage du Chemin de Galilée.

Il donne rappel du montant des lampadaires à changer.

1- Devis MIELAN - Grille du puits

Le devis pour la fabrication de la grille du puits, peinture comprise, s'élève à 700 € HT.

2- Travaux COLAS

Pour information la pose des buses à « Cornissou » a été effectuée. A charge de la commune 940 € HT de renforcement. Nous sommes dans l'attente de l'enrobé par l'entreprise COLAS. Du fait des intempéries, ces travaux ont été retardés.

3- Proposition achat sono portative

Le Conseil Municipal donne son accord de principe.

4- Entrée du bourg Travaux

Nous sommes dans l'attente de l'intervention de SO Paysages pour terminer les marches des chemins piétonniers.

5- Défense Incendie

Le Conseil Municipal entame une réflexion sur les possibilités offertes aux petites communes pour se conformer à la réglementation en vigueur. Le Conseil est d'avis de prendre l'attache de la commune de Caudecoste qui a créé des poches d'eau.

6- Adoption du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable - exercice 2020 - SMEP (délibération n°24/2021)

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel 2020 relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable du SMEP.

Il soumet ce document à l'avis du Conseil.

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Monsieur Le Maire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

N'a aucune observation à émettre sur le rapport 2020 établi par le SMEP relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable.

QUESTIONS DIVERSES :

Mr Le Maire fait part au Conseil de la réélection de Mr JM Baylet en qualité de Conseiller Départemental en binôme avec Mme Christiane Lecorre.

Le nouveau Président du CD 82 est Mr Michel WEILL, maire de Monbeton.

Il est présenté les chaises monobloc couleur bordeaux qui ont été achetées. Il conviendra de rédiger une convention de prêt de chaises au tarif de 50 € la chaise abîmée ou non restituée.

Le logement situé au-dessus de la mairie sera libre à la location au 01/09 au tarif de 500 €. Une annonce sera déposée sur le bon coin.

La porte coulissante a été posée au Secrétariat de la mairie.

Une réunion sur le chemin de Méjé a eu lieu sur la partie limitrophe St Romain le Noble et Clermont Soubiran en présence de DETP, et des Mairies concernées pour trouver une solution pour canaliser l'eau. La pose d'un tuyau permettrait de capter l'eau venant de St Romain et de St Urcisse. Nous sommes dans l'attente du devis.

Le Conseil Municipal est favorable à l'organisation d'un apéritif déjeunatoire dans le cadre de la fête du village le dimanche 18/07.

Comptes-rendus sont faits des dernières réunions :

S. Terrié pour le CAUE,

C.Simme et P. Biyak pour le SITE. Lesquelles exposent qu'il est possible d'être subventionné pour deux abris bus et éventuellement pour l'achat de panneaux de signalisation. Le SITE a une enveloppe disponible de 100 000 €.

M. Buscail pour l'AG de l'ADMR. La prochaine réunion aura lieu à Clermont Soubiran le mardi 14/09 à 20 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 20.